

Quand droite et gauche s'entendent pour expulser les Roms

PAR CARINE FOUTEAU
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013

Graziella pavane dans le campement avec son cartable rose bonbon sur les épaules. Elle montre sa maison, un cabanon en contreplaqué au milieu d'un village construit sur le même modèle, à l'intérieur d'une usine désaffectée aux murs recouverts de tags. Sourire aux lèvres, cette petite blonde de six ans, en tong, legging et tee-shirt fluo, se prépare à aller à l'école pour la première fois de sa vie. Pour combien de temps? Le terrain où sa famille s'est installée il y a un an, situé à Villebon-sur-Yvette dans l'Essonne, dans une enclave sur la commune de Palaiseau, risque d'être vidé dans les semaines à venir. Une trentaine de familles roumaines de la minorité rom sont concernées. Une audience est programmée le 20 septembre au tribunal de grande instance d'Évry pour examiner la plainte déposée par le propriétaire des lieux.



À l'entrée de l'usine Galland des blocs de pierre interdisent l'accès aux véhicules. (CF)

Les maires des deux villes concernées font cause commune : de bords politiques différents, ils partagent le même objectif, que ces nouveaux venus quittent au plus vite le terrain qu'ils occupent sans autorisation. Ils ont mouillé leur chemise pour que le propriétaire engage une procédure d'expulsion. En vue des élections municipales de 2014, tout le monde s'en mêle, à coups de pétitions, de lettres aux habitants et de débats entre élus, sur fond de rumeurs et de tensions avec le voisinage.

Ce recoin boisé du sud-est de l'Île-de-France n'est pas un cas isolé. Les expulsions de campement sont partout en France un enjeu local de choix dans la perspective d'échéances électorales. Le (pas dans mon arrière-cour), selon l'expression anglo-saxonne, bat

son plein avec la bénédiction du ministre de l'intérieur. Manuel Valls martèle que les démantèlements se poursuivront et ne rate pas une occasion de rappeler qu'il a lui-même été maire d'Évry et qu'il soutient les démarches d'élus mécontents.



Un village s'est constitué à l'intérieur d'une usine désaffectée. (CF)

Selon les toutes dernières données délivrées par la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et l'European Roma Rights Center (ERRC), 4066 personnes ont été évacuées de force en juillet et août 2013: 39 fois lors d'opérations de police et 3 fois en raison d'incendies. La hausse est continue: en 2012, sur la même période, 3 407 avaient été délogées, un chiffre déjà en augmentation par rapport à l'année précédente.

L'endroit pourrait être bucolique. Logé sur un îlot de verdure de plusieurs hectares, le terrain est à peine visible de l'extérieur. Aux alentours, des cours de tennis, un club de sport adossé au stade de Palaiseau, un parking et des immeubles bas de classes moyennes. L'accès se fait par la cité de l'actuel ministre délégué à la ville, François Lamy, ancien maire. Un petit pont indique le chemin. À l'entrée, le passage est entravé par des blocs de pierres amassés par les services de la mairie de Villebon-sur-Yvette pour empêcher les véhicules d'avancer. Une femme balaie le sol, un homme transporte un réfrigérateur sur un caddie. Surgit alors l'usine laissée à l'abandon, immense structure en béton armé, support de milliers de graffitis, de toutes tailles et de tous

styles. Photogéniques, ces éclats de couleurs ont servi de décor à des clips du groupe de rap Sexion d'Assault et d'un projet collectif en hommage à Stéphane Hessel.



Une cuisine sur un sol en dur. (CF)

Sous de gigantesques arcades, laissant entrevoir des bandes de ciel, un village s'est constitué au fur et à mesure. Des cabanes strictement alignées bordent deux rues : celle de Buzau, celle de Bucarest, en référence aux villes d'origine de ces habitants européens précaires. À la différence de la plupart des campements, celui-ci dispose d'un sol en dur. La boue, il y en a dans les parages, notamment pour aller aux toilettes, mais pas autour des maisons. Fabriquées en tôle et plaques de bois, la plupart disposent d'une porte qui ferme et de mini-fenêtres recouvertes de vitres ou de plastique transparent.

Les intérieurs sont impeccablement rangés, juxtaposition de tissus, d'affiches et de morceaux de moquette pour assurer l'isolation. Le mobilier est succinct : quelques meubles de récupération, lits et fauteuils surtout, des coussins, des peluches et des écrans de télévision. Des sacs suspendus aux murs font office de tiroirs. En ce mois de septembre, les poêles ne sont pas encore allumés, mais comme il commence à faire frais, les habitants gardent pulls et vestes tout au long de la journée. L'activité est intense en cette fin de matinée, des femmes font la vaisselle devant chez elles, des hommes désossent des machines à laver, d'autres trient des vêtements, une dame âgée raccommode un pantalon. De l'avis général, cette friche urbaine, longtemps repaire de dealers, n'a jamais été aussi bien entretenue depuis que des personnes y vivent. , raconte un jeune homme de 19 ans, dont l'activité principale consiste à parcourir les routes de Paris et sa banlieue en quête d'habits et de tissus. , poursuit-il.

« Tout ce qui a été obtenu auprès des maires, nous l'avons arraché »

Des fils électriques se baladent, une ampoule à nu éclaire un coin cuisine, du linge sèche sur un câble. Le courant est capté sur le réseau de distribution EDF. La mairie de Palaiseau n'empêche pas les habitants d'aller chercher de l'eau au stade, des poubelles ont été installées et le ramassage des ordures est prévu. Quant à Villebon, son maire a fini par accepter d'inscrire à l'école deux fillettes, après avoir refusé au motif que le campement allait être expulsé. , indique Robi Peschanski, membre de l'association Savalferr (Solidaires à Villebon avec les familles et roms et roumaines) impliquée quotidiennement auprès des familles.

Ce militant souligne que la scolarisation est non seulement une obligation légale pour les municipalités mais aussi le résultat d'un long travail de conviction auprès des parents. À l'usine Galland, selon le nom d'usage du lieu, les hommes sont ferrailleurs ou chiffonniers. Il arrive que les petits soient envoyés dans les containers pour chercher les habits ensuite revendus sur les marchés aux puces. , insiste-t-il. , regrette-t-il.



Un père de famille et l'un de ses petits-enfants. (CF)

Dans le but de dépolitiser leur démarche, à Villebon-sur-Yvette, Dominique Fontenaille, divers droite, et à Palaiseau, Claire Robillard, PS, avancent main dans la main. Dans un courrier co-signé adressé à leurs électeurs en date du 31 mai 2013, ils exposent ce qu'ils ont fait en vue du démantèlement. Tout en assurant agir , ils rappellent s'être efforcés de et se réjouissent d'être parvenus à convaincre le propriétaire de porter plainte. Ce dernier, en bisbille avec les municipalités en raison de ses projets immobiliers, n'était pas pressé d'engager une procédure. Mais, à force de sollicitations, les maires ont obtenu gain de

cause: un référé a été déposé au tribunal d'instance d'Évry. Le sens de la décision que l'un et l'autre attendent est clairement énoncé dans leur missive:

Interrogé au téléphone, le directeur de cabinet de Claire Robillard, Claude Sicart, estime que Palaiseau et que l'évacuation est . Les maires, dit-il, ne disposent pas des moyens pour affronter une question qui, selon lui, doit être traitée à l'échelon régional, national et européen. , déclare-t-il, renvoyant vers les associations



Sur le campement, les hommes sont ferrailleurs ou chiffonniers. (CF)

Dès leur arrivée, les personnes vivant à l'usine Galland, désignées dans les courriers officiels ainsi que dans la requête de l'assignation en référé selon leur appartenance ethnique (Roms plutôt que Roumains), ont été considérées comme indésirables. Le maire de Villebon-sur-Yvette, en première ligne, n'a pas perdu de temps. Il s'est adressé à ses administrés à peine trois semaines après les premières installations. Selon lui, deux sites comprenant environ 400 personnes au total étaient alors concernés, l'un d'entre eux, situé en face d'Auchan, ayant entre temps été expulsé.

Dans ce courrier en date du 18 septembre 2012 (*le lire*), sur papier glacé, Dominique Fontenaille, à la fibre revendiquée, n'y va pas par quatre chemins. Maire depuis dix ans, il se dit face à une . Affirmant comprendre les habitants qui se plaignent, il promet de ne pas rester les bras croisés. Le terme d'invasion, répété à deux reprises dans la lettre, fait sursauter certains habitants, signe que les "riverains" ne sont pas tous "exaspérés" par leurs nouveaux voisins. Le collectif Savalferr se constitue à cette occasion autour d'un document partagé Doodle pour organiser les tours de ramassage scolaire. Parmi les

35 membres, se trouvent , résume Robi Peschanski. Quelques conseillers municipaux aussi, élus sur la liste d'opposition à Villebon-sur-Yvette.

« Il y a toujours eu des tagueurs et des drogués, mais là, avec ces Roms, ça fait peur »

Conseillère socialiste en bonne position sur la liste d'aux prochaines élections municipales, Ophélie Guin emmène régulièrement des enfants à l'école. Elle est en désaccord avec la politique menée par le maire, mais ne critique pas en bloc son action:

« La situation est complexe, reconnaît-elle. Il faut être honnête, même avec la meilleure volonté, intégrer 400 personnes d'un coup est quasiment impossible pour une municipalité comme la nôtre. Mais je trouve gênant que les maires de Villebon et de Palaiseau aient forcé la main du propriétaire pour qu'il porte plainte. Le campement est bien entretenu. Je me place dans le cadre de la loi. Les municipalités ne peuvent prendre un arrêté d'expulsion qu'à condition que l'ordre public soit menacé. Or ce campement ne pose pas de problème majeur de sécurité. Les questions d'insalubrité qui sont soulevées pourraient trouver des solutions. La proposition d'installer des toilettes chimiques mérite d'être étudiée. »



Les ustensiles de cuisine débordent à l'extérieur des maisons. (CF)

En conseil municipal, plusieurs débats ont porté sur le campement, sans pour autant dégénérer en bataille rangée. Ophélie Guin admet s'être posé la question de l'opportunité de sa participation au tour de ramassage. Elle sait que les maires voient défiler dans leur bureau des voisins ., observe-t-elle. De son côté, elle affirme être en accord avec elle-même. , assure-t-elle.

Il suffit de se poster devant l'usine Galland pour comprendre le rejet suscité. , tonne un homme d'une cinquantaine d'année en jogging avant même qu'on ait eu le temps de lui demander quoi que ce soit. Ce n'est

pas un riverain, puisqu'il habite Fresnes. Mais cela ne l'empêche pas d'avoir un avis tranché : , poursuit-il. « C'est vrai qu'ils n'ont rien abîmé, reconnaît-il aussi, mais il faut qu'ils partent, ils nous envahissent. »

Une voisine, qui habite quelques rues plus loin, fait le même diagnostic : « Je ne dis pas qu'il faut les empêcher de vivre, mais ils ne peuvent pas rester là. À cause d'eux, c'est une vraie décharge ici, ils volent des branches, et puis ça sent mauvais. Ils ne sont pas comme nous ces gens-là. » « Il y a toujours eu des tagueurs et des drogués, mais là, avec ces Roms, ça fait peur. Imaginez qu'ils viennent chez vous ! Je ne dis pas pour moi, mais je connais des voisins qui sont prêts à venir avec des haches pour les déloger. »



D'immenses graffitis à la sortie de l'usine. (CF)

Plusieurs personnes se sont plaintes des toilettes sommaires (des planches et un trou) installées au fond du campement. Mais le maire n'a jamais donné suite aux demandes de sanitaires convenables. À Palaiseau, Claude Sicart explique qu'« une collectivité comme la nôtre ne peut pas se permettre la location de toilettes chimiques ». Toute considération économique mise à

part, il estime par ailleurs que « le problème des approches humanistes est qu'elles attirent toujours plus de monde ». Autrement dit, il s'inquiète de l'effet d', alors que le nombre de Roms en France, aux alentours de 20000, est considéré comme stable depuis au moins une décennie.

C'est sur ces braises que souffle le FN départemental dénonçant, le , la et la . Sur son site, la fédération du 91, à propos de l'usine Galland, fustige , reprochant à la mairie de Palaiseau d'avoir .

Alors qu'une guerre des pétitions (pour ou contre l'expulsion) est déclarée, Ophélie Guin se rappelle de réunions publiques avec des habitants . L'un d'entre eux disait avoir . Un autre râlait . À l'intérieur de l'usine, les résidents affirment, eux, avoir été violemment attaqués. , minimise Claude Sicart, qui indique que le nombre de faits de délinquance à Palaiseau est Mais, reconnaît-il, .

[[lire_aussi]]Pour autant, la procédure judiciaire en vue de leur expulsion est enclenchée. Trente-quatre adultes sont assignés à comparaître devant le tribunal dans quelques jours. Le collectif de riverains solidaires déplore qu'une fois de plus les efforts d'intégration déployés depuis un an soient réduits à néant si le juge accède à la demande du propriétaire... ou plutôt des maires. , constate l'un des résidents, qui n'a pas été destinataire des deux lettres envoyées par l'édile de Villebon-sur-Yvette.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.